



Formation de 7heuresB78 ---> B

Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le conducteur doit -etre capable d'utiliser, en toute sécurité un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres taches de conduite.

Quand est-il possible de suivre cette formation :

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 6 mois apres l'obtention de votre permis de conduire B, Boite Automatique.

Contenu de Cette formation :

La formation se déroule en deux Séquences :

1ère séquence d'une durée de 2 heures :

Trafic fibre ou nul, comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en oeuvre.

2ème séquence d'une durée de 5 heures :

- Savoir Utiser le Boite de Vitesses Manuelles de façon rationnelle.
- Être capable de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'enironnement et aux conditions de circulation.

A NOTER :

La formation Pratique se fait EXCLUSIVEMENT en cours particulier.

Votre auto école se charge de faire la demande du titre définitif auprès des services de l'ANTS (Agence Natioale des Titres Sécurisés).



Pour toutes autres demandes nous contacter directement au bureau.

8 avenue de la liberté 06270 Villeneuve Loubet Tél 04-89-14-75-61 Port. 07-71-04-71-89

Email : automotoecoleduloup@gmail.com Site Web : www.auto-moto-ecole-du-loup.fr